

SOINS D'URGENCE

AIUQ – LA REVUE DE L'ASSOCIATION DES INFIRMIÈRES ET INFIRMIERS D'URGENCE DU QUÉBEC

CONSIGNES POUR LES AUTEURS

TYPES D'ARTICLES RECHERCHÉS

Plusieurs types d'articles peuvent être proposés afin de se pencher sur les différentes sphères de la pratique infirmière d'urgence (p.ex. la traumatologie, la cardiologie, le triage, des pratiques novatrices, etc.).

Les manuscrits soumis doivent être inédits et ne doivent pas avoir fait l'objet d'une publication antérieure. Ils ne doivent pas non plus avoir été proposés ou acceptés pour publication dans une autre revue. D'ailleurs, l'équipe éditoriale peut prendre la décision de refuser ou de repousser la parution d'un manuscrit s'il ne correspond pas à la ligne éditoriale.

ARTICLE DE RECHERCHE

Nombre de pages : 15 pages maximum à double interligne*

Ce type d'article fait état des résultats d'une recherche dans le domaine des soins d'urgence. Il doit présenter une problématique clairement définie, la méthodologie utilisée, les résultats ainsi qu'une discussion.

ARTICLE CLINIQUE

Nombre de pages : 15 pages maximum à double interligne*

L'article clinique est un texte traitant de la pratique clinique et des nouveautés en lien avec les soins d'urgence. Ce type d'article doit, par exemple, mettre en évidence des projets cliniques novateurs, des technologies ou de nouvelles interventions infirmières.

REVUE DES ÉCRITS

Nombre de pages : 15 pages maximum à double interligne*

La revue des écrits fait état des connaissances dans un domaine particulier relié aux soins d'urgence. L'article doit présenter la méthodologie utilisée. Tous les types de revues des écrits sont acceptés (p. ex. : revue narrative, revue systématique).

CAPSULE CLINIQUE

Nombre de pages : 2 pages maximum à double interligne*

La capsule clinique est un court texte traitant de la pratique clinique en lien avec les soins d'urgence, mais de façon abrégée. Par exemple, ce type d'article peut prendre la forme de vrais ou faux ou de mythes et réalités.

TEXTE ÉDITORIAL

Nombre de pages : 1 à 2 pages à double interligne*

Le texte éditorial est un court texte qui fait état de son opinion sur un sujet qui touche le domaine des soins d'urgence. Il peut être fait sous forme de commentaires, réactions, opinions, critiques. Le texte éditorial doit s'appuyer sur des écrits probants.

* Il est à noter que le nombre de pages exclut les références bibliographiques, mais inclut les tableaux et les figures

VOUS DÉSIREZ PRÉSENTER UN ARTICLE ?

La première étape consiste à remplir le formulaire d'intérêt à soumettre un article sur la page de la revue Soins d'urgence sur le site Web de l'AIUQ.

Nous vous demandons d'y préciser :

1. Votre prénom et votre nom ;
2. Vos coordonnées ;
3. Le type d'article que vous désirez rédiger ;
4. Un bref résumé de 100 mots de l'article que vous désirez rédiger.

Une fois cette étape complétée, l'équipe éditoriale vous contactera pour effectuer un suivi quant à votre intérêt à soumettre un article.

Vous pouvez, entretemps, commencer la rédaction de votre article selon les normes de présentation qui se trouvent à la page suivante.

NORMES DE PRÉSENTATION DE L'ARTICLE

PAGE TITRE

- Le titre de l'article ;
- Le nom et le prénom de chaque auteur dans l'ordre dans lequel ils apparaîtront lors de la publication du manuscrit ;
- Le dernier diplôme obtenu, le titre administratif (infirmière, professeure, etc.) et l'affiliation professionnelle (nom de l'Université et/ou de l'établissement de santé) pour chaque auteur ;
- Les coordonnées complètes de l'auteur auquel adresser toute correspondance (adresse, numéro de téléphone et de télécopieur, adresse électronique) ;
- L'aide financière reçue, si applicable ;
- Les conflits d'intérêts, si applicables ;
- Les remerciements, si applicables.

Veuillez joindre une photo professionnelle de chaque auteur lors de la soumission.

TEXTE

Le texte doit être à double interligne avec une police de type Arial 11 ou Times New Roman 12. La pagination et l'utilisation de marges de 2,5 cm de chaque côté sont requises. Les manuscrits devront être rédigés à travers un logiciel de traitement de texte, tel que Microsoft Word.

Si vous utilisez des abréviations dans le corps du texte, veuillez les écrire au long lors de la première mention et utiliser par la suite l'abréviation. Par exemple : Association des infirmières et infirmiers d'urgence du Québec (AllUQ).

RÉFÉRENCES

Il n'y a pas de nombre maximal de références, pour autant que les références soient utilisées judicieusement dans l'article.

Les références doivent être présentées selon le style Vancouver. Il est donc demandé de :

- Numéroté les références selon l'ordre de mention dans le texte et de les identifier, dans le texte, les tableaux et les légendes des illustrations, en chiffres arabes entre parenthèses comme suit : (1).
- Lorsqu'une référence est insérée dans le texte, elle doit être incorporée à la fin de la phrase avant le point (2).
- Lorsque plusieurs références sont nécessaires au même endroit, elles sont intégrées dans la même parenthèse : (3-4).

Pour formater les références selon le style Vancouver dans la liste de références, veuillez vous référer au guide de l'Université de Montréal à cet effet :

- <https://bib.umontreal.ca/citer/styles-bibliographiques/vancouver?tab=1004>

L'utilisation d'un logiciel de gestion des références (p. ex., Endnote) est fortement recommandée.

TABLEAUX, FIGURES, PHOTOS

Vous pouvez insérer un maximum de cinq figures et/ou tableaux dans l'article. Les figures, tableaux et illustrations sont appelés directement dans le texte (p. ex., voir Tableau 1), ainsi qu'à l'endroit où vous désirez retrouver ce tableau/figure en y inscrivant [insérer Tableau 1 ici].

Veuillez toutefois présenter vos tableaux, figures ou illustrations sur une page distincte à la fin de l'article. Ceux-ci doivent être numérotés par ordre d'apparition dans le texte. De plus, chaque tableau comporte un titre et chaque figure/photo comporte une légende et un copyright (© prénom + nom du détenteur des droits de la figure ou de la photo).

Des photos peuvent être jointes au texte. Cependant, il nous faut faire parvenir le nom et les coordonnées du photographe et des personnes photographiées ainsi qu'une autorisation de publier signée par les personnes y figurant. La rédaction se réserve le droit de refuser les photos.

L'équipe éditoriale se chargera de déterminer où les tableaux, les figures et les illustrations seront présentés dans l'article lors de la mise en page.